



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement EJPD  
Département fédéral de justice et police DFJP  
**Bundesamt für Migration BFM**  
**Office fédéral des migrations ODM**

# Contrat de collaboration ODM-OSAR

**Examen, financement et évaluation des projets  
d'intégration pour réfugiés et personnes à protéger  
avec permis de séjour**

**Rapport annuel 2007  
de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés**

Centre de ressources Intégration

Weyermannsstrasse 10  
Postfach 8154  
CH-3001 Bern

Für Paketpost:  
Weyermannsstrasse 10  
CH-3008 Bern

T++41 31 370 75 75  
F++41 31 370 75 00

info@osar.ch  
www.osar.ch

PC-Konto  
30-16741-4  
Spendenkonto  
PC 30-1085-7

Septembre 2008




MEMBER OF THE EUROPEAN COUNCIL ON REFUGEES AND EXILES

## Impressum

**EDITEUR** Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR  
Case postale 8154, 3001 Berne  
Tél. 031 / 370 75 75  
Fax 031 / 370 75 00  
E-Mail: INFO@ osar.ch  
Internet: www.osar.ch  
ccp: 30-1085-7

**AUTEUR** Centre de ressources Intégration

**VERSIONS** allemand, français

**COPYRIGHT** © 2008  Organisation suisse d'aide aux réfugiés Berne  
copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

# Sommaire

<b>L'essentiel en bref .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>1 Réalisation des projets 2007 .....</b>	<b>7</b>
1.1 Facts and figures .....	7
1.1.1 Projets financés.....	7
1.1.2 Dépenses totales.....	8
1.1.3 Organismes de projets.....	9
1.1.4 Répartition géographique du crédit.....	10
1.1.5 Participants .....	11
1.2 Public cible et activités.....	15
1.2.1 Public cible.....	15
1.2.2 Activités .....	15
1.2.3 Expériences .....	16
1.2.4 Expériences individuelles.....	17
1.2.5 Expériences au niveau du développement de projet .....	17
1.2.6 Difficultés et solutions possibles .....	17
<b>2 Résultats atteints.....</b>	<b>18</b>
2.1 Faciliter l'insertion sur le marché du travail et promouvoir les compétences professionnelles.....	18
2.2 Promouvoir l'apprentissage d'une langue nationale .....	24
2.3 Améliorer la situation psychosociale .....	26
<b>3 Phase transitoire 2008 .....</b>	<b>27</b>
3.1 Projets ayant fait appel à une aide transitoire en 2008 .....	27
3.2 Mesures supplémentaires.....	27
<b>4 Mise en perspective.....</b>	<b>28</b>

## L'essentiel en bref

En 2007, les 36 projets qui ont déposé une demande ont été soutenus. Un seul n'a pas pu être réalisé, faute de participants. Conformément aux bases légales, cette année aussi les offres de promotion de l'intégration étaient adressées aux réfugiés reconnus. En 2007, les personnes admises à titre provisoire qui auraient aussi voulu participer aux mesures ont pu à nouveau participer aux mesures à court terme des offres d'intégration professionnelle, prolongées d'une année. Dans l'ensemble, dans certaines régions on a ressenti une augmentation de la concurrence entre les mesures disponibles. Cela est en partie une conséquence des nouvelles structures cantonales.

Selon le règlement actuel pour l'examen, le financement et l'évaluation des projets d'intégration, le crédit de la Confédération doit être réparti d'après les critères suivants :

**Priorité A** Au moins 75% des ressources disponibles doivent être investies dans les priorités suivantes :

- Promotion de la formation et de la formation continue des réfugiés sur le plan professionnel ;
- Promotion de l'acquisition et du perfectionnement des compétences de communication sociale et linguistique.

**Priorité B** Autres priorités favorisant manifestement le processus d'intégration (intégration sociale et culturelle).

**Priorité C** conseils psychosociaux ou autres formes d'aide active au mode de vie

Comme le prévoit le règlement, les quatre millions de francs votés par le Parlement ont été attribués en 2007 à 85.9% à la priorité A, à 5.2% à la priorité B et à 8.9% à la priorité C.

La répartition régionale des projets s'est encore améliorée en 2007, puisque la quasi-totalité des cantons a eu accès aux mesures d'intégration financées par l'OSAR : Uri a porté à 24 le nombre des cantons bénéficiaires (15 en 2001, 23 en 2006).

En 2007, la part d'organismes privés a encore légèrement augmenté et est passée à 30% (20% en 2006); les organismes publics restent stables (3 instances publiques) et les organismes mixtes comptent un membre de moins (1 en 2007 contre 2 en 2006); quant aux œuvres d'entraide, elles restent les organismes principaux avec 58% des projets sous leur responsabilité (60% en 2006).

Les efforts de collaboration que les responsables de projet ont déployés pendant plusieurs années envers les autorités d'assistance ont porté leurs fruits. Depuis 2001, le nombre des participants n'a cessé d'augmenter. Comparativement à 2006,

leur nombre a encore cru : de 1'401 participants en 2006, leur nombre est passé à 1'500 en 2007(+ 7%). Depuis 2001, cela représente au total une progression de 610 participants, soit près de 70%. En 2007, la proportion d'hommes est légèrement plus élevée que celle des femmes (+ 10%); une majorité des participants est originaire de Turquie (30%), suivie des Erythréens (13%) ; enfin, la plus grande partie est âgée de 25 à 39 ans (57%).

L'ensemble des 36 projets a une offre accessible à un public peu ou pas formé. Environ trois quarts de l'offre (26 projets) est aussi adaptés à des personnes ayant un bon niveau de formation. Sept projets proposent en outre des mesures pour analphabètes.

Ces dernières années, les offres visant l'intégration professionnelle et le renforcement des compétences professionnelles (la majorité des projets de priorité A) se sont adaptées en permanence à la situation des réfugiés. En l'espace de quatre ans, le nombre des personnes ayant obtenu un contrat de travail a significativement progressé: si en 2002, 85 personnes ont obtenu un contrat, elles ont été 214 en 2007, soit environ 150% de plus qu'en 2002. En outre, 193 personnes ont effectué un stage professionnel en 2007 (48 personnes en 2002). Le nombre total des participants qui a pris part à ces mesures visant l'insertion professionnelle et le renforcement des compétences professionnelles a également progressé, passant de 485 en 2002 à 834 en 2007 (+ 70%), sans pour autant entraîner des coûts supplémentaires. Leur nombre est par contre resté relativement stable de 2006 à 2007 : 851 personnes en 2006 et 834 en 2007. La pratique montre qu'un solide réseau d'employeurs est un atout considérable pour la réussite du placement sur le marché du travail. Elargir ce réseau n'est cependant pas tâche aisée. Plusieurs projets ont relevé que s'ils avaient pu développer et consolider ce réseau au cours des années, convaincre les employeurs et en gagner de nouveaux reste une tâche difficile; un soutien des autorités pour un travail de sensibilisation de plus grande envergure et des mesures plus importantes en la matière serait bienvenu et aurait un effet bénéfique pour encore augmenter les chances de placement des personnes qui participent aux programmes. A relever encore qu'en matière d'insertion professionnelle, les projets qui ont réalisé des mesures supplémentaires, aussi ouvertes aux personnes admises à titre provisoire et dont le financement a été reconduit en 2007, y ont mis beaucoup d'énergie et de talent. Leur travail a généralement été couronné de succès. Pour avoir une meilleure image du taux de réinsertion professionnelle des réfugiés et admis à titre provisoire, il serait intéressant de cumuler les résultats.

En 2007, des données qualitatives ont été récoltées sur la nature des prises d'emploi des réfugiés pour la deuxième fois. Près de 50% des emplois ont été obtenus dans les domaines de l'hôtellerie/restauration (environ 27%) et de l'industrie/artisanat (environ 22%). Viennent ensuite le bâtiment/construction et la vente/commerce (environ 10% chacun). Il est important de noter que la palette des domaines concernés est large; 30% concernent encore d'autres secteurs comme la santé, l'entretien, le tertiaire, et autres. Le taux d'emplois qualifiés reste cependant encore faible: seuls près de 4% des participants ont trouvé un emploi qualifié dans le tertiaire (secteur juridique, assurances, administration, santé/social). La variété des domaines montre toutefois que les projets ne se limitent pas aux solutions les plus faciles et accessibles et qu'ils prennent soin d'adapter leurs prestations à la situation et aux besoins des participants. Les données récoltées nous informent aussi sur les types de contrats décrochés: Il est réjouissant de constater que les 220

personnes qui ont obtenu un emploi (ou plusieurs : notons qu'une même personne a pu cumuler des emplois et des contrats) ont bénéficié: d'une majorité de contrats de durée indéterminée (122); de 76 contrats de durée déterminée, de 11 contrats d'apprentissage et d'une allocation d'initiation au travail. La rubrique « autres » englobe des prises d'emploi comme des stages pratiques ou du travail sur appel; elle concerne 46 engagements. A noter que certains projets ont exclu des statistiques sur les prises d'emploi les expériences qui ont été interrompues et ne se sont pas inscrites dans une certaine durée.

Pour une partie des projets offrant des cours de langue (organisés par eux-mêmes ou par un partenaire mandaté) les instruments de saisie du niveau de langue nous ont permis de mesurer les progrès effectués par les participants entre le début et la fin du cours suivi: Sur les 16 projets de priorité A et B proposant des cours de langue en 2007, 8 ont pu fournir des données sur le nombre de personnes passées d'un niveau à un autre selon les critères du portfolio européen et 11 des données sur la progression de l'ensemble du groupe. Sur les participants évalués avec ces instruments, la plus grande partie est concernée par une progression des niveaux A0 à A1, suivis de ceux ayant évolué de A1 à A2 et de A2 à B1. De manière générale, on constate un mouvement important dans les niveaux entre le début et la fin d'un cours. Divers facteurs influencent ces résultats: la durée et l'intensité du cours, l'individualisation de l'enseignement, la grandeur et la composition des classes, mais aussi la capacité ou l'habitude d'apprentissage des participants. Les chiffres récoltés ont cependant leurs limites; ils ne donnent en effet aucune indication sur les personnes qui n'ont pas changé de niveau selon la grille d'évaluation proposée. Ces données seraient cependant importantes à connaître, d'autant plus que certains estiment le système peu adapté aux personnes réfugiées et migrantes. En effet, la proportion des personnes migrantes peu habituées à se former est grande; ces personnes progressent, mais plus lentement. Ainsi, au cours d'une période de formation elles ne vont pas forcément changer de niveau. Pour rendre compte de leur progression, des instruments plus fins sont nécessaires. Des projets travaillent à des outils d'évaluation mieux adaptés à ce public.

Les projets ayant comme priorité la promotion de l'intégration psychosociale (priorité C) proposent des prises en charge aussi bien individuelles que familiales. La résolution de conflits interculturels et intergénérationnels, ainsi que la médiation en milieu sanitaire et social, ont été au centre des activités de ces projets. En 2007, 249 personnes ont pu profiter de cette offre.

Sur 36 demandes de financement déposées pour l'année 2007, 36 ont été acceptées. A ce propos, il faut noter qu'au fur et à mesure des années, les discussions menées avec les projets avant le dépôt d'une demande ont pris plus d'importance et ont permis de déterminer plus en avance si une demande avait des chances d'aboutir ou non. Après discussion, des projets ont ainsi renoncé à déposer une demande de financement ; ceci a concerné 2 projets en 2007.

Pour la deuxième fois, des mesures supplémentaires ayant pour but de favoriser l'intégration professionnelle des réfugiés et, nouvellement, des personnes admises à titre provisoire, ont été financées en 2007 ; le financement de 12 projets supplémentaires déjà existants a été reconduit, soit 4 projets romands (VD/NE/BE) et 8 projets alémaniques (AG/AR/BE/LU/SH/ZH).

Dès 2008, le domaine de l'intégration va être réorganisé et la gestion des projets d'intégration va passer dans les mains des cantons. Du fait de cette situation nouvelle et imminente, l'année 2007 a été marquée par la grande incertitude d'une majorité des projets quant à leur avenir et par leur réorientation vers les structures cantonales, d'ailleurs pas toujours existantes. Suite aux craintes exprimées par les projets de ne pas se voir proposer une solution adéquate en temps voulu par les cantons respectifs, une phase transitoire a pu être négociée entre l'OSAR et l'ODM : les projets qui en avaient besoin ont pu déposer une demande de soutien pour une période limitée, de janvier à avril 2008. Au final, ce sont 20 projets auxquels un financement transitoire a été accordé. Ceci est la preuve qu'une majorité des cantons n'était pas prête à assumer ces nouvelles tâches dans un si bref délai et que cette solution était bienvenue afin d'éviter à des projets la traversée d'une situation extrêmement difficile, voire la fermeture de leurs portes.

## Introduction

L'année 2007 a été marquée par la fin de la longue activité de coordination de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés dans la promotion de l'intégration mandataée par la Confédération. Pendant plus de sept ans, l'OSAR a géré et accompagné des projets d'intégration dans quasiment tous les cantons. Cette activité a permis à l'OSAR d'acquérir et de comparer des expériences en relation avec ses projets d'intégration ainsi que d'observer et d'évaluer une multiplicité d'activités visant à une intégration globale des réfugiés. Janvier 2008 marque un changement : à partir de cette date, la responsabilité concernant la mise en place des mesures d'intégration a été transmise aux cantons, c'est-à-dire que la tâche de coordination a été régionalisée. Le budget attribué par la Confédération, qui avait été octroyé à l'OSAR en vertu de son mandat durant ces dernières années, est maintenant concédé au service d'intégration des cantons.

Pour l'année 2007, l'Assemblée fédérale a adopté un budget de quatre millions de francs suisses pour le soutien à l'intégration professionnelle et sociale des réfugiés reconnus. Les activités des projets concernent vingt-quatre cantons.

### Favoriser l'intégration professionnelle

Les projets 2007 visant à favoriser l'intégration professionnelle et qui depuis quelques années ont donné de très bons résultats, auraient pu continuer d'être développés. Cette année, il a aussi été confirmé que, souvent, une insertion professionnelle durable n'est pleinement réussie que si elle est successive ou parallèle à une intégration sociale complète. Il ressort de certains projets qu'il est conseillé d'intégrer l'apprentissage d'une langue à l'insertion professionnelle. Le rythme individuel de chacun des réfugiés est très variable et dépend de différents facteurs. Le processus d'intégration des réfugiés concernés se déroule souvent en plusieurs étapes. Les expériences de ces dernières années ont en outre démontré qu'un nombre non négligeable de réfugiés ne parvient pas s'intégrer dans la vie professionnelle, et ce pour diverses raisons.

### L'objectif : une intégration globale

C'est pour cette raison que l'OSAR soutient également des projets qui ne visent pas directement l'intégration professionnelle - même si ces derniers ne constituent qu'une minorité des projets acceptés. Tous les projets de l'OSAR mettent à disposition des mesures visant une intégration globale des réfugiés. La participation à la vie sociale est de grande importance et favorise un processus commun de longue haleine, aussi bien pour les personnes concernées et leurs familles que pour la société d'accueil.

Le présent rapport est divisé en quatre chapitres présentant une vue d'ensemble sur les projets financés et sur leurs effets sur le processus d'intégration individuel.

## **Nouvelles structures**

Les changements qui se dessinent cette année ont marqué les acteurs de la promotion de l'intégration de réfugiés reconnus et des personnes admises à titre provisoire. La mise à concours des projets d'intégration pour cette année par l'OSAR n'a eu lieu qu'au mois de juin 2006. Les responsables des projets, qui en général n'organisent pas leurs offres selon un calendrier précis, mais qui, au contraire, poursuivent des objectifs à long terme, ont été amenés à adapter leurs activités à la nouvelle situation. La consolidation financière des projets, souhaitée à moyen terme et pour l'année 2007, a favorisé la créativité et la flexibilité des responsables de projet en fonction du développement de nouvelles perspectives. L'examen des cessations des projets par les cantons a souvent été retardé ; en effet, de nombreux cantons doivent s'occuper tout d'abord de mettre en place les structures nécessaires. La situation des projets organisés à l'échelle suprarégionale qui doivent compter sur le financement accordé par plus d'un canton est particulièrement délicate et exige une attention particulière. Par contre, certains grands cantons tels que le Canton de Berne bénéficient de la coordination régionale des mesures d'intégration déjà existante permettant un transfert satisfaisant des compétences vers les structures cantonales. Jusqu'en avril 2008, une réglementation transitoire mise à disposition par l'Office fédéral a permis d'annuler la phase transitoire, dont le financement des deux tiers des projets n'est pas garanti.

## **Remerciements**

Nos remerciements aux responsables des trente-six projets financés par l'OSAR, pour leur engagement dans des conditions difficiles. Nous espérons que la transition puisse être effectuée avec succès. Les contacts réguliers avec les collaborateurs de l'Office fédéral des migrations préposés à l'intégration ont engendré encore cette année une discussion fructueuse. Nos remerciements à l'ODM pour la confiance qui nous a été accordée.

# 1 Réalisation des projets 2007

## 1.1 Facts and figures

### 1.1.1 Projets financés

Dans le cadre de la procédure de sélection des projets 2007, 36 projets ont été soumis et acceptés. Deux projets vaudois ont décidé de ne pas déposer de demande suite aux discussions menées préalablement avec l'OSAR. Ces échanges en amont du dépôt de la demande sont d'ailleurs devenus toujours plus courants au cours des années, ce qui explique la baisse des décisions négatives aux demandes de financement déposées en bonne et due forme. Quatre projets n'ont pas été reconduits : Autonomie et bien-être à Neuchâtel, Derman Rötél à Zürich et CRIPAM et BIRD à Genève. Cinq nouveaux projets ont été soutenus: un projet d'information sur des thèmes liés à la vie en Suisse (« Soziale Informationen » d'IntegrationBE AG, Berne), une offre régionale à l'attention des personnes victimes de torture et de guerre (Sozialdienst afk, Croix-Rouge suisse et l'hôpital de Zurich), un projet de promotion de l'intégration professionnelle et sociale, qui offre aussi un appui pour la recherche de logement et qui aiguille les personnes pour l'apprentissage du français (Reflets de Caritas, Genève), un projet qui favorise l'intégration sociale (Soziale Integration AF, Croix-Rouge suisse, Uri) et un projet organisant des ateliers autour de l'intégration sociale et de la réinsertion professionnelle (Espace savoir et intégration du Forum des étrangères et étrangers de Lausanne). Sur les 36 projets dont le financement a été accepté, un seul n'a pas pu être réalisé, faute de participants. En 2007, du fait des nouvelles structures qui se mettaient en place dans plusieurs cantons et de la multiplication des acteurs dans le domaine de l'intégration, l'augmentation de la concurrence s'est particulièrement fait ressentir et des projets ont eu plus de difficultés à acquérir des participants, malgré le temps et l'énergie investis pour ce faire. Les conditions légales fixées pour la participation de réfugiés n'ont pas permis à certains projets d'accueillir dans leurs programmes des personnes admises à titre provisoire à la place des réfugiés reconnus. Toutefois, généralement, en 2007 ces personnes pouvaient participer à des mesures à court terme financées par la Confédération.

**Tableau 1: Nombre des projets soumis et financés en 2007**

Projets soumis et décisions	Nombre
Projets acceptés selon procédure ordinaire	35
Projets acceptés hors délai	1
<b>Total de projets financés</b>	<b>36</b>
Projets retirés	0
<b>Total de projets soumis</b>	<b>36</b>

### 1.1.2 Dépenses totales

Selon le règlement en vigueur pour l'examen, le financement et l'évaluation des projets d'intégration, le crédit fédéral doit être réparti selon les critères de priorité suivants :

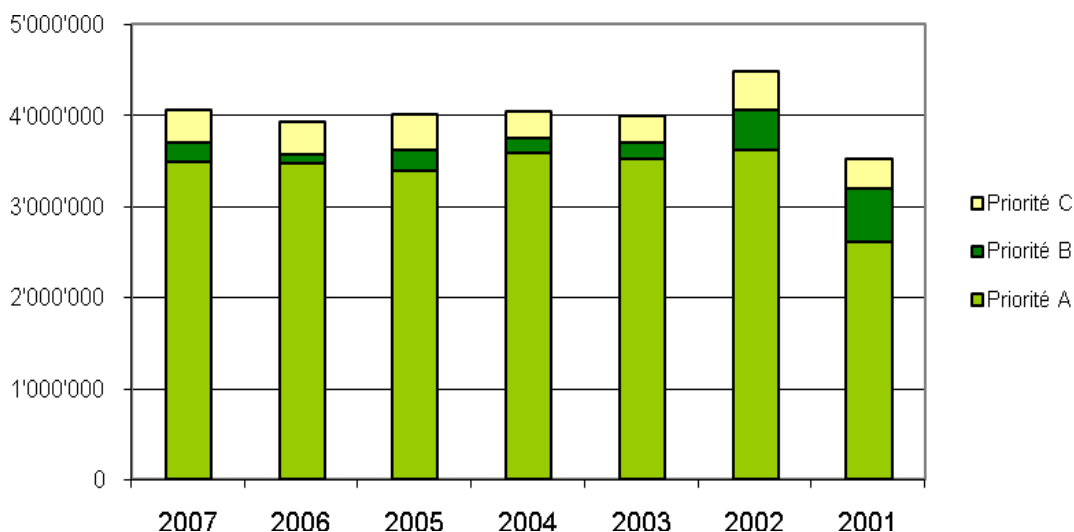
- Priorité A** Au minimum 75% de l'ensemble des moyens financiers seront consacrés à :
- la promotion de la formation et de la formation continue des réfugiés sur le plan professionnel ;
  - la promotion de l'acquisition et du perfectionnement des compétences de communication sociale et linguistique.
- Priorité B** Au maximum 25% des moyens financiers peuvent être consacrés à d'autres priorités favorisant manifestement le processus d'intégration.
- Priorité C** La somme réservée aux projets consacrés aux conseils psychosociaux ou à d'autres formes d'aide active au mode de vie sera limitée à 10%.

Le tableau et le graphique suivants illustrent les sommes investies dans chacune des priorités. Depuis 2003, les dépenses se sont stabilisées. On notera en particulier que la limite de 10% pour le financement de projets C est depuis 2005 pratiquement atteinte. Un bon équilibre dans la répartition entre les trois axes de priorités a particulièrement prévalu en 2007.

**Tableau 2: Répartition des dépenses par priorité en 2007**

Priorité	Somme accordée		%
<b>Priorité A</b>	CHF	3 489 254.70	85.9%
<b>Priorité B</b>	CHF	210 272.00	5.2%
<b>Priorité C</b>	CHF	361 190.00	8.9%
<b>Total A,B,C</b>	<b>CHF</b>	<b>4 060 716.70</b>	<b>100%</b>

**Graphique 1 : Répartition des dépenses par priorité de 2001 à 2007**

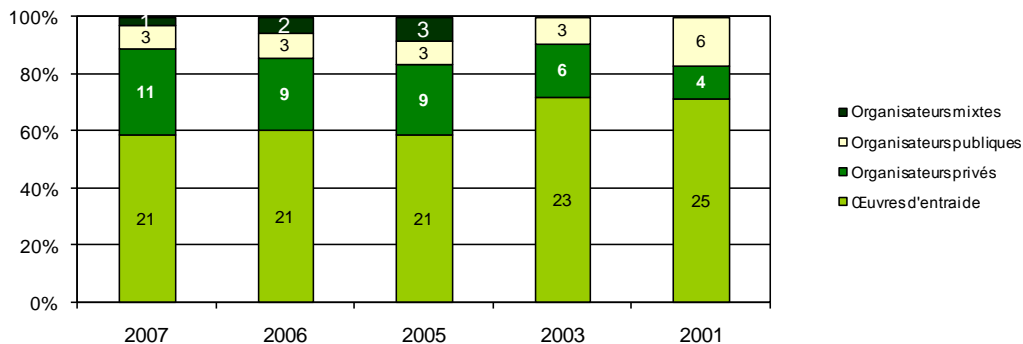


### 1.1.3 Organismes de projets

De 2001 à 2007, la part des projets organisés par les œuvres d'entraide et les acteurs publics (institutions de droit public et administrations cantonales) a largement diminué en faveur de projets d'origine privée (associations, fondations et personnes privées). Une large information des partenaires potentiels au cours des dernières années a permis cette ouverture, de plus en plus d'organisations et de personnes privées ayant eu connaissance du crédit destiné aux réfugiés. Ainsi, en 2007, 30% des projets sont d'origine privée contre 25% en 2006 et 11% en 2001. La part du travail accompli par des œuvres d'entraide reste cependant importante et stable par rapport à l'année dernière, puisqu'elles assument en 2007 environ 58% des projets financés (60% en 2006). La part portée par des acteurs publics et mixtes reste rela-

tivement faible: ils gèrent respectivement 8.4% et 2.7% des 36 projets soutenus en 2007.

**Graphique 2 : Répartition des projets par organisateur de 2001 à 2007**

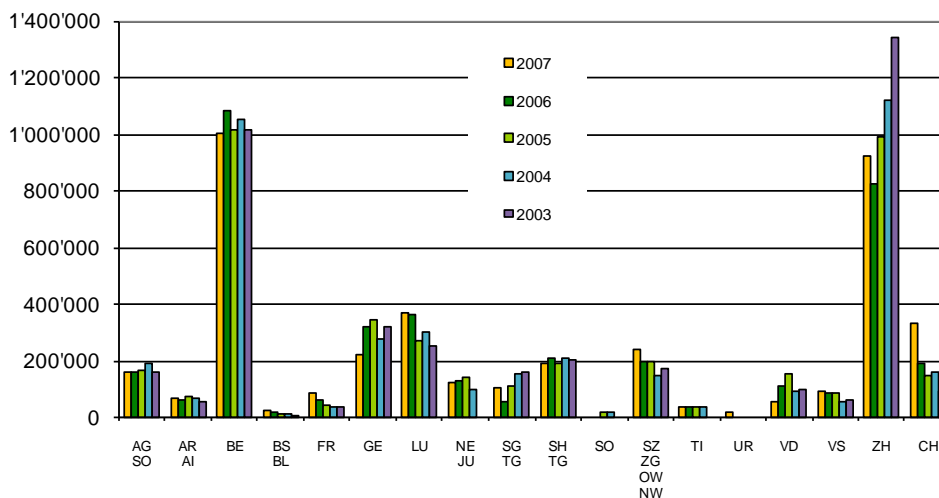


### 1.1.4 Répartition géographique du crédit

Nous observons depuis 2003 une amélioration constante de la répartition régionale des dépenses. Ce rééquilibrage a bénéficié notamment aux régions périphériques.

Au fil des ans, le rayon d'action d'une série de projets s'est étendu au-delà des frontières cantonales, ce qui a permis de toucher la plus grande majorité des cantons. En 2007, un canton de plus - Uri - a été inclus dans le cercle des bénéficiaires des projets d'intégration, qui comprend dès lors 24 cantons. Ainsi, seuls Glaris et les Grisons n'ont pas participé aux mesures réalisées en 2007.

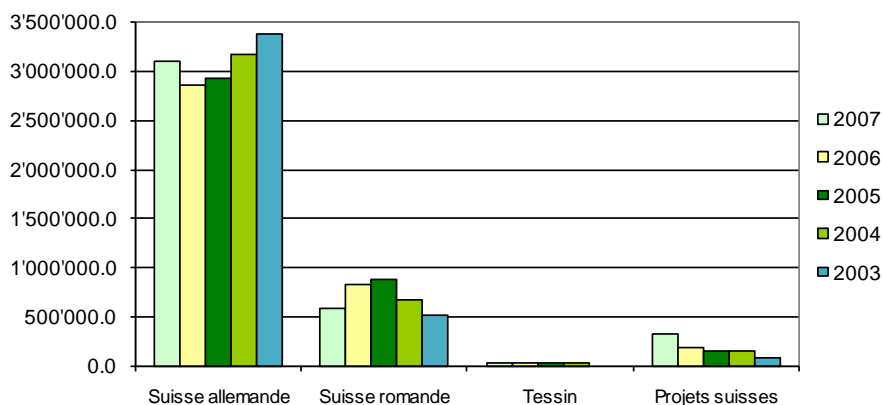
**Graphique 3 : Répartition des dépenses par canton de 2003 à 2007**



En ce qui concerne la répartition au niveau des régions linguistiques, 2007 a vu une légère baisse des subventions allouées dans les régions romandes, au profit de la Suisse alémanique, mais surtout au profit des projets suprarégionaux qui ont connu proportionnellement la plus forte progression.

Ces projets d'envergure régionale, dont le développement a été encouragé par l'ODM, doivent maintenant faire face aux nouveaux défis: leur financement est en effet peu aisé à assurer dans le cadre du nouveau système cantonalisé de prise en charge des programmes d'intégration. Les responsables de projet concernés doivent faire preuve de nouvelles initiatives afin que ces projets puissent être réalisés en 2007.

**Graphique 4 : Répartition des dépenses par région linguistique de 2003 à 2007**



### 1.1.5 Participants

Pour rappel, le crédit fédéral pour l'intégration des réfugiés n'est destiné qu'aux réfugiés reconnus – dit «statutaires» – au bénéfice d'un titre de séjour (permis B) ou d'une admission provisoire (réfugiés avec permis F, à distinguer des personnes admises provisoirement). Les réfugiés reconnus au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C, délivré après cinq ans de séjour en Suisse) ne relèvent en principe plus de la compétence de l'ODM ; dans leur cas, les mesures d'intégration sont intégralement à la charge des cantons et communes. Les listes des participants remises par les projets à l'OSAR lui permettent de vérifier le statut des bénéficiaires des mesures.

Le nombre des participants sous la compétence de l'ODM ayant effectivement pris part aux projets a pu être établi sur la base des données fournies par les responsables de projet dans le cadre de leur rapport administratif. Notons que le nombre de participants ne correspond pas toujours au nombre de personnes ayant participé au projet. Dans certains cas, une place/année a été occupée par plus d'un réfugié, dans d'autres cas, une même personne peut avoir bénéficié de plus d'une mesure.

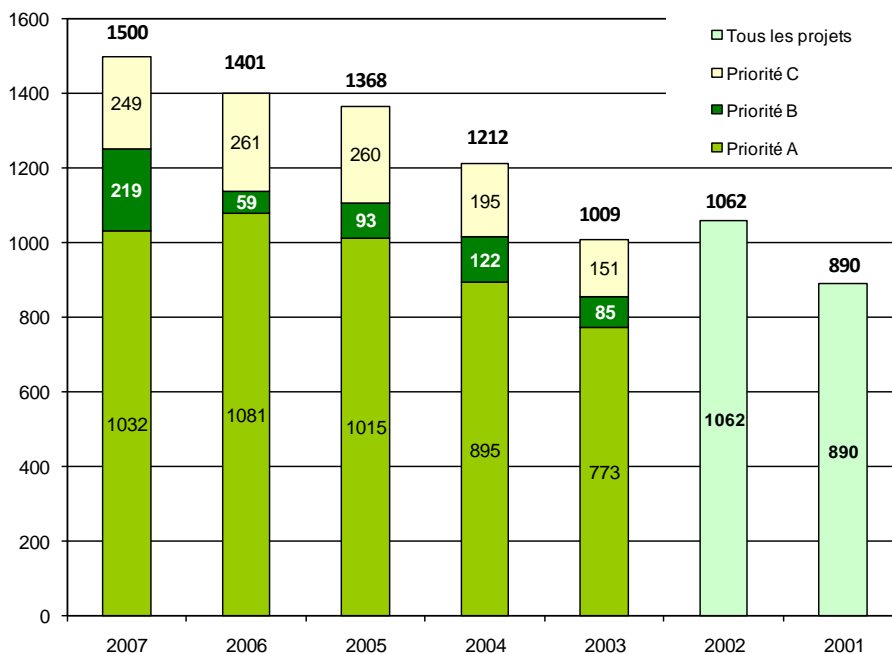
**Tableau 3 : Répartition cantonale des participants en 2007**

Lieu d'activité	Participants ODM effectifs
<b>AG (SO)</b>	28
<b>AR</b>	31
<b>BE</b>	282
<b>BS, BL</b>	31
<b>FR</b>	20
<b>GE</b>	67
<b>LU</b>	175
<b>NE (JU)</b>	33
<b>SG (TG)</b>	104
<b>SH</b>	101
<b>SZ, ZG, OW, NW</b>	146
<b>TI</b>	71
<b>UR</b>	11
<b>VD</b>	52
<b>VS</b>	50
<b>ZH</b>	195
<b>CH*</b>	103
<b>Total</b>	<b>1500</b>

En 2007, le nombre de participants a encore augmenté par rapport à 2006, passant de 1'401 à 1'500 participants. (+ 99, soit une augmentation d'environ. 7%). Les 1'500 participants se sont répartis en 2007 comme suit:

- 69% ont pris part à des projets A (insertion professionnel et apprentissage de la langue)
- 15% ont pris part à des projets B (information et socialisation)
- 17% ont participé à des projets C (aide psychosociale).

Graphique 5: Nombre de participants de 2001 à 2007



Le tableau ci-dessous met en valeur certains aspects du profil des participants. Ont été retenus comme critères: le genre, le pays d'origine, le niveau de formation scolaire et professionnelle. Quelques remarques à ce propos:

- Les hommes continuent d'être légèrement plus nombreux à participer aux projets que les femmes (en 2007, + 10%). Plusieurs projets B s'adressant spécifiquement aux femmes, on constate qu'elles y sont plus nombreuses que dans les catégories A et C.
- La majorité des participants se situe dans une tranche d'âge allant de 25 à 39 ans. Les projets B, du fait de l'existence de projets scolaires, touchent d'avantage d'enfants et d'adolescents que les projets des catégories A et C.
- En 2007, la majorité relative des participants est originaire de Turquie (30% du total des participants) et d'Erythrée (13% du total des participants) ; ce sont aussi les ressortissants de ces pays qui proportionnellement ont reçu le plus de décisions positives à leur demande d'asile en 2007 (307 turcs et 443 érythréens). Les nationalités explicitement mentionnées dans le présent rapport sont celles concernant au moins 10 participants. La catégorie autre contient entre autres les nationalités suivantes : République démocratique du Congo, Bosnie, Kosovo et R.F. Yougoslave, Ouzbékistan, Soudan. Les données concernant le niveau de formation scolaire et professionnelle sont particulièrement pertinentes pour les projets A et n'ont de ce fait été saisies que pour cette catégorie. On constate qu'une partie non négligeable des participants a un bon niveau de formation, puisque 37% ont achevé une maturité ; 32% ont suivi 9 ans de scolarité (école secondaire) et 14% se sont arrêtés après le cursus obligatoire. Seuls 17% n'ont pas suivi ou pas terminé l'école obligatoire. Par contre, une majorité de 69% n'a aucune formation professionnelle; 19% ont terminé une formation de niveau tertiaire (haute école ou université).

Tableau 4 : Profil des participants aux projets 2007

		Projets A		Projets B		Projets C		Total A,B,C	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sexe	Hommes	603	58%	95	43%	121	49%	819	55%
	Femmes	429	42%	124	57%	128	51%	681	45%
Groupe d'âge	Jusqu'à 17	15	1%	56	26%	30	13%	101	7%
	18-24 ans	139	13%	19	9%	22	9%	180	12%
	25-39 ans	620	60%	105	48%	123	51%	848	57%
	40-54 ans	244	24%	31	14%	63	26%	338	23%
	>55 ans	20	2%	7	3%	2	1%	29	2%
Pays de provenance	Turquie	229	22%	95	43%	120	49%	444	30%
	Iran	88	8%	7	3%	14	6%	109	7%
	Togo	61	6%	11	5%	--	--	72	5%
	Irak	50	6%	3	1%	10	4%	63	4%
	Sri Lanka	60	5%	1	1%	10	4%	71	5%
	Afghanis- tan	13	1%	4	2%	8	3%	25	2%
	Tunisie	26	2%	5	2%	1	0%	32	2%
	Colombie	14	1%	4	2%	7	3%	25	2%
	Erythrée	122	12%	48	22%	19	8%	189	13%
	Ethiopie	7	1%	--	--	3	1%	10	1%
	Rwanda	14	1%	--	--	--	--	14	1%
	Chine	10	1%	2	1%	--	--	12	1%
	Somalie	4	0%	9	4%	1	0%	14	1%
	Tibet	98	9%	17	8%	--	--	115	8%
Syrie	17	2%	--	--	5	2%	22	2%	
Autre	224	22%	13	6%	48	20%	285	19%	
Formation scolaire	aucune	88	11%						
	Aucune école obligatoire	53	6%						
	École obli. (5-6 années)	114	14%						
	École sec. (9 années)	269	32%						
	Maturité (12 années)	306	37%						
Formation professionnelle	aucune	537	65%						
	Formation professionnelle	132	16%						
	Formation supérieure	44	5%						
	Haute école / Université	119	14%						
<b>Total</b>		1032		219		249		<b>1500</b>	

## 1.2 Public cible et activités

Pour ce chapitre, nous avons mis au point des tableaux représentant le public cible, les activités et les champs d'activités des projets (*voir annexes 1 à 3*). Dans les paragraphes suivants, nous proposons quelques clés de lecture des tableaux proposés.

### 1.2.1 Public cible

Le profil des réfugiés susceptibles de participer aux projets est très varié du point de vue de l'âge, de l'origine et de la formation (*voir notamment le point 1.1.5 du présent rapport*); les projets s'adressant à ce public doivent donc être capables de répondre à une large palette de besoins. Sans cela, le recrutement des participants peut s'avérer difficile.

En 2007, les projets s'organisent comme suit:

- La majorité des projets s'adresse à un public mixte, tant du point de vue du genre que de l'origine des participants.
- Un seul projet s'adresse spécifiquement aux réfugiés en provenance de Turquie (AKEP, BS/BL).
- Quatre projets ont une offre spécifiquement adaptée aux femmes. Si les enfants sont concernés par des mesures (10 projets), c'est souvent dans le cadre de garderies organisées pour faciliter la participation des parents – en particulier des mères – aux mesures d'intégration.
- Quatre projets ont des offres particulièrement à l'attention des personnes ayant déjà un bon niveau de langue.
- Les 36 projets ont des offres accessibles à un public peu ou pas formé ; 27 proposent une offre également adaptée à des personnes ayant un bon niveau de formation. Sept projets proposent en outre des mesures pour analphabètes.
- Dix-neuf projets s'adressent exclusivement aux personnes réfugiées et 8 plus largement aux personnes du domaine de l'asile. Les autres ont un public plus varié, incluant des migrants qui ne sont pas issus du domaine de l'asile et certains sont aussi ouverts aux suisses. Parmi les projets accueillant diverse population migrante (asile et autres), certains ont adapté des offres spécifiquement aux réfugiés et d'autres pas.

### 1.2.2 Activités

La majorité des projets d'intégration jouissent d'une expérience pluriannuelle et ont développé des offres de façon à s'adapter aux exigences. Plusieurs facteurs influencent le processus d'intégration individuel: l'histoire socio-économique et personnelle du réfugié concerné ainsi que les conditions dans le pays d'origine et en Suisse. Le rythme individuel est différent pour chacun et se déploie souvent sur plusieurs étapes. C'est pourquoi les projets considèrent l'intégration comme un processus global qui demande des activités dans de nombreux secteurs de la vie. Les offres couvrent les niveaux professionnel, social, linguistique et psychosocial. Les tableaux des annexes 2 et 3 montrent clairement la multiplicité des offres.

Ici, la description des priorités et de l'organisation des projets :

La plupart des projets (22) se sont organisés de manière modulaire et répondent à des besoins correspondant à divers secteurs de la vie et niveaux d'apprentissage.

- Seize projets proposaient des cours de langue, quatre d'entre eux offraient des mesures pour analphabètes.
- Avec le but de soutenir les réfugiés dans leur formation et formation continue ainsi que dans l'insertion dans le monde du travail, 16 projets (priorités B et C) offraient en partie différentes mesures concernant la réinsertion professionnelle. Les cours comprenaient divers domaines tels que les techniques de postulation dans la recherche d'emploi, le coaching individuel et les stages professionnels. Il est attribué une grande importance aussi au stage de courte durée puisque ils peuvent ouvrir une perspective sur le long terme.
- Dix projets combinaient la promotion de l'intégration professionnelle avec des cours de langue.
- Huit projets, basés sur des rencontres régulières, organisaient des groupes de discussion ou des activités culturelles.
- Deux projets proposaient la culture et la langue du pays d'origine des réfugiés.
- Dans le domaine de l'intégration professionnelle, quatre projets travaillaient exclusivement avec le conseil personnalisé et le coaching.
- Dans les cinq projets psychosociaux (gestion des conflits, soutien psychosocial) les interventions étaient basées sur le conseil individuel.

### 1.2.3 Expériences

La majorité des projets ont développés des programmes de formation et d'intégration confirmés et adaptés aux besoins. Afin de profiter pleinement des expériences et des ressources aussi dans la future, durant l'année 2007 les responsables de projet se sont engagés pour que les cantons reprennent leurs programmes. Un grand nombre de prestataires ont réussi à obtenir une garantie de la part des autorités cantonales. Toutefois, à de nombreux endroits une perspective à long terme est encore incertaine puisque 2008 est considéré comme une année de transition.

Une majorité des projets a profité de l'année pour optimiser leur réseau et l'acceptation au niveau régional. Les effets de la meilleure collaboration avec les services sociaux, les ORP, les autres prestataires et les centres d'intégration et de compétence sont très prometteurs. Les différentes certifications de qualité (ISO, Eduqua, Interpret'), acquises par la plupart des prestataires, ont également eu des répercussions positives. Un acquis important grâce au travail de consolidation accompli est le développement d'une collaboration solide et étroite avec des potentiels employeurs qui a permis d'organiser des stages à court et moyen terme dans le cadre de l'encouragement de l'intégration professionnelle. Toutefois, un grand nombre de responsables de projet soulignent que la tâche reste importante et difficile. Les préjugés contre les migrants ou les problèmes concrets avec quelque réfugié isolé ont dérangé la plupart des encore fragiles relations avec les employeurs.

### 1.2.4 Expériences individuelles

Les cursus d'apprentissage individuel sont une confirmation pour les réfugiés concernés ainsi que pour les formateurs, même s'ils n'impliquent que des petits progrès. Plusieurs responsables de projet soulignent dans leur rapports que l'on ne donne pas assez d'importance aux instruments à disposition pour évaluer les progrès, même si modestes – mais qui ont une très importance pour les personnes concernées. Les prestataires planifient donc un système d'évaluation du développement de la langue plus pointu.

Souvent la structuration acquise de la journée et la compréhension des fonctions quotidiennes augmentent la confiance en soi des participants et mènent à atteindre les objectifs intermédiaires tels que l'organisation de la vie future. Beaucoup de projets constatent des acquis positifs auprès de la majorité des réfugiés tels que la capacité de nouer des relations avec les cercles de migrants, les organisations suisses, les services publics ou les acteurs de l'intégration. D'autres projets se réjouissent de la confiance réciproque qui s'est développée et qui s'exprime par les remerciements des réfugiés. Souvent on parle de l'épanouissement et de l'ouverture des participants qui se transforme en une plus grande confiance en soi et crée les bases pour poursuivre le processus.

### 1.2.5 Expériences au niveau du développement de projet

Le changement de système plusieurs fois mentionné dans ce rapport a mené à une meilleure collaboration avec d'autres acteurs d'intégration. Le succès des mesures à court terme visant l'intégration professionnelle des réfugiés, prolongées d'une année, a renforcé et motivé divers projets à introduire les mesures d'intégration professionnelle des réfugiés dans le programme de base, à les développer et les adapter. De cette manière on a tenu compte des exigences des autorités et des services sociaux mais aussi de la reconnaissance que seulement une intégration globale peut être durable.

### 1.2.6 Difficultés et solutions possibles

Les incertitudes sur le futur proche dans lesquelles se trouvent de nombreux projets dues aux nouvelles structures cantonales - dans nombreux endroits encore en phase de planification - ont demandé beaucoup d'énergie pour créer une nouvelle base financière. Certains responsables ont craint de ne plus pouvoir se dédier prioritairement au développement des contenus de l'encouragement de l'intégration. Les difficultés financières et le manque de temps ont été lourds de conséquences. L'année a été empreinte de périodes d'attente et dans nombreux endroits la concurrence entre prestataires a augmenté. Les différences entre la mise en place et le rythme de la cantonalisation ont été frappantes dans différents cantons.

Certaines modifications ont eu l'approbation illimitée des prestataires de projets interpellés. De cette manière, à partir de 2008, les projets peuvent s'adresser à une publique cible élargie et se conformer à une demande effective. Beaucoup de projets dans le futur souhaitent s'engager pour que les besoins spécifiques des réfugiés ne soient pas oubliés à cause de l'extension des critères d'admission des migrants.

Certaines mentions concernent les conditions cadre sociales et politiques. Suite aux nouvelles lois, l'encouragement de l'intégration est devenu une priorité. Avec l'introduction de la nouvelle législation il y a une attente croissante que les offres mis à disposition seront suffisants pour tous afin d'atteindre tous les objectifs fixés. Les réseaux des migrants, avec leur accès direct aux personnes concernées peuvent offrir un soutien plus que bienvenu. Pour les personnes concernées un problème est le non reconnaissance des diplômes et des certificats professionnels étrangers. De ce fait un grand nombre de réfugiés sont forcés d'exercer une activité lucrative qui n'est pas nécessairement du ressort de leurs capacités. Les jeunes réfugiés rencontrent souvent des difficultés à trouver un poste d'apprentissage.

Les projets qui s'occupent des problèmes de santé et psychologiques des réfugiés sont en grande partie organisés au niveau régional. Leur zone dépasse les frontières cantonales. Le changement de système n'a pas encore éclairci la question du financement futur de leurs prestations.

## 2 Résultats atteints

Depuis 2006, un formulaire donne aux responsables la possibilité de détailler le déroulement de leur projet, de donner un aperçu des expériences positives, des difficultés rencontrées et des réponses qui leur ont été apportées. Ils transmettent, en outre, les résultats qu'ils ont pu atteindre dans leurs domaines d'intervention, à savoir en particulier l'insertion sur le marché du travail (qui inclut la promotion des compétences professionnelles), l'apprentissage d'une langue nationale et l'amélioration de la situation psychosociale.

Les projets ont un impact dans d'autres domaines d'intervention (par exemple amélioration des techniques de recherche d'emploi, informations sociales, médiation, formation des parents). Dans le cadre de ce rapport et en accord avec l'ODM, nous avons pris le parti de limiter la transmission des résultats quantitatifs aux trois domaines mentionnés plus haut.

### 2.1 Faciliter l'insertion sur le marché du travail et promouvoir les compétences professionnelles

En 2007, en nombre absolu 214 personnes qui ont participé aux activités des projets visant l'insertion professionnelle et le renforcement des compétences professionnelles (la majorité des projets de priorité A) ont obtenu un emploi à l'issue ou en cours de programme, soit 41 personnes de plus qu'en 2007. Proportionnellement au nom-

bre total de personnes qui ont pris part aux projets visant explicitement l'insertion professionnelle (834), cela représente environ 25% de prises d'emploi, soit une progression de 5% par rapport à l'année dernière. La prise d'emploi inclut les emplois fixes, temporaires, sur appel, subventionnés ainsi que les apprentissages. Notons que ces résultats ne prennent pas en compte les prises d'emploi qui ont pu advenir dans les projets de priorité B et C, qui n'ont pas pour priorité ou pour but le (ré) insertion professionnelle. Il est cependant intéressant de noter que des personnes ont aussi trouvé un travail dans le cadre de certains de ces projets : cela met en évidence le lien qui existe entre les différentes dimensions de l'intégration et l'importance de travailler à ces différents niveaux. Promouvoir l'intégration au niveau social, psychosocial et culturel peut ainsi avoir des incidences indirectes non négligeables sur l'intégration professionnelle. Les résultats obtenus par les projets à différents niveaux (intégration sociale, professionnelle, meilleure structuration et bien-être général, etc.) illustrent aussi les bienfaits d'une offre flexible, ouverte et qui sait s'adapter à son public.

Sachant que le nombre total des personnes participant à des projets d'insertion professionnelle a augmenté chaque année, la proportion des personnes placées sur le marché du travail primaire est restée relativement stable depuis 2002, autour des 20%. L'année 2003 est celle qui a vu proportionnellement le moins de participants trouver un emploi, 15%, et 2007 s'est illustrés par un pic à 25%. Parallèlement, un certain nombre de participants acquièrent une expérience professionnelle au travers d'un stage en entreprise : 193 personnes ont bénéficié d'un ou de plusieurs stages en 2007, soit environ 22% des personnes suivant des programmes visant le (ré) insertion professionnelle et le renforcement des compétences professionnelles. D'autres ont la chance de pouvoir démarrer une formation professionnelle ou continue à la suite du projet : 72 personnes en 2007, soit environ 8%.

A relever encore qu'en matière d'insertion professionnelle, les projets qui ont réalisé des mesures supplémentaires, aussi ouvertes aux personnes admises à titre provisoire et dont le financement a été reconduit en 2007, y ont mis beaucoup d'énergie et de talent. Leur travail a généralement été couronné de succès. Pour avoir une meilleure image du taux de réinsertion professionnelle des réfugiés et admis à titre provisoire, il serait intéressant de cumuler les résultats. Dans la table ci-dessous, les chiffres ne concernent que les projets actifs dans le domaine de l'intégration professionnelle, 17 projets sont concernés en 2007, soit 834 participants. Les autres projets de la priorité A, qui ont pour point fort l'apprentissage de la langue et la transmission d'informations sociales, n'ont pas été inclus dans l'analyse (5 projets).

**Tableau 5 : Stages, formations et prises d'emploi de 2002 à 2007 (projets A)**

Indicateurs	Nombre participants ayant atteint l'objectif						%					
	07	06	05	04	03	02	07	06	05	04	03	02
<b>Stage</b>	193	210	132	96	33	48	26%	25%	18%	12%	5%	10%
<b>Formation</b>	72	116	58	175	--	--	10%	14%	8%	22%	--	--
<b>Emploi</b>	153	173	148	171	96	85	21%	20%	20%	21%	15%	18%

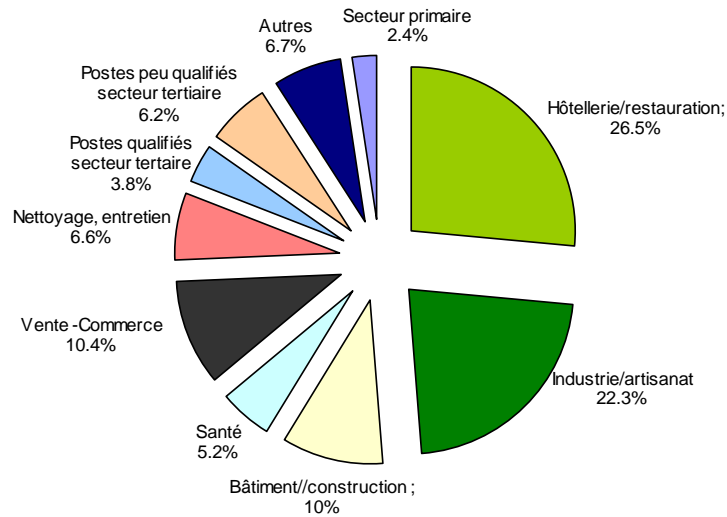
Le nombre des participants concernés par des mesures d'intégration professionnelle ne cesse d'augmenter depuis 2002: de 485 personnes en 2002 il est passé à 834 en 2007 (+ 70%).

En chiffres absolus, le nombre des personnes ayant obtenu un emploi a notablement progressé depuis 2002 : si en 2002, 85 personnes avaient obtenu un contrat de travail, ce sont 214 personnes qui en 2007 se sont insérées sur le marché du travail (+150%). La proportion des participants placés sur le marché est par contre restée relativement stable aux environs de 20%, avec tout de même une progression de 6% entre 2006 et 2007. L'obtention d'un emploi inclut des situations plus ou moins stables, puisque les chiffres englobent des emplois de durée indéterminée comme déterminée, ou des emplois plus précaires comme le travail sur appel. Précisons que certains projets n'ont d'ailleurs pas considéré comme une prise d'emploi des expériences courtes ou qui n'ont pas rempli les conditions prévues au départ (arrêt du travail).

Le nombre des personnes ayant suivi un stage professionnel n'a pas non plus cessé d'augmenter entre 2002 et 2006. Il est toutefois retombé légèrement en 2007, puisque 17 personnes de moins ont fait l'expérience d'un stage (210 personnes en 2006 et 193 personnes en 2007). Par rapport à 2002, cela représente tout de même 145 personnes de plus et une progression proportionnelle au nombre total de participants de 13%. Il faut noter que sur le nombre total de personnes qui ont effectué un stage, certaines en ont suivi plusieurs ; ceci explique la différence qu'il peut y avoir entre le nombre total de personnes qui ont fait un stage et le nombre de personnes qui ont fait un stage de plus ou moins 3 mois. Des données quant au nombre de personnes ayant commencé une formation professionnelle à la suite du projet n'ont été relevées qu'à partir de 2004. En 2007, on constate que la qualification des réfugiés passe par cette voie dans 9% des cas. Au cours des ans, la proportion de personnes ayant suivi ce type de chemin a été plutôt variable.

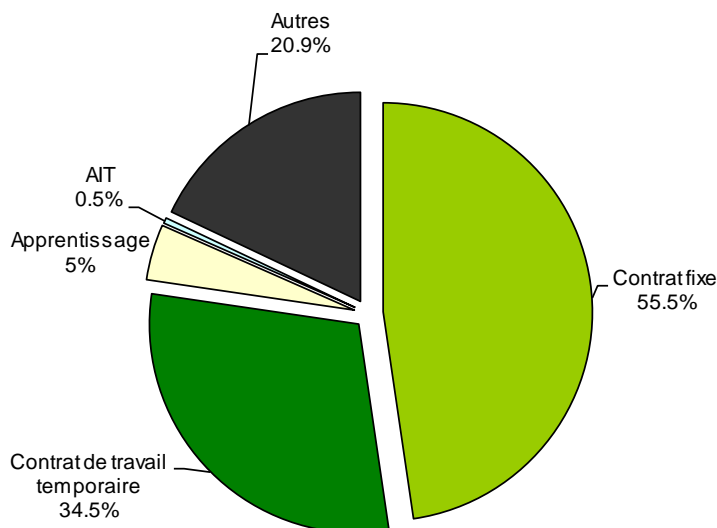
Pour la deuxième fois en 2007, les responsables de projets ont systématiquement transmis à l'OSAR des données qualitatives sur la nature des prises d'emploi des réfugiés, à savoir la branche d'activité et le type de contrat.

**Graphique 6: Répartition des prises d'emploi par branche professionnelles en 2007**



Près de 50% des emplois ont été obtenus dans les domaines de l'hôtellerie/restauration (environ 27%) et de l'industrie/artisanat (environ 22%). Viennent ensuite le bâtiment/construction et la vente/commerce (environ 10% chacun). Il est important de noter que la palette des domaines concernés est large ; 30% concernent encore d'autres secteurs comme la santé, l'entretien, le tertiaire, et autres. Le taux d'emplois qualifiés reste cependant encore faible : seuls près de 4% des participants ont trouvé un emploi qualifié dans le tertiaire (secteur juridique, assurances, administration, santé/social). La variété des domaines montre toutefois que les projets ne se limitent pas aux solutions les plus faciles et accessibles et qu'ils prennent soin d'adapter leurs prestations à la situation et aux besoins des participants.

**Graphique 7: Nature des prises d'emploi en 2007 (type de contrat)**



Quant à la nature des contrats de travail, il est réjouissant de constater que les 220 personnes qui ont obtenu un emploi (ou plusieurs, car une même personne a pu cumuler des emplois, ce qui explique un total de contrats dépassant les 100%) ont bénéficié : d'une majorité de contrats de durée indéterminée (122); de 76 contrats de durée déterminée ; de 11 contrats d'apprentissage et d'une allocation d'initiation au travail. La rubrique « autres » englobe des prises d'emploi comme des stages pratiques, du travail sur appel ou des démarrages d'activité indépendante; elle concerne 46 engagements. A noter que certains projets ont exclu des statistiques des prises d'emploi les expériences qui ont été interrompues et ne se sont pas inscrites dans une certaine durée. En comparaison de 2006, nous pouvons noter une certaine stabilité pour les contrats fixes, une augmentation des contrats de durée temporaire (+ 50%), une diminution de près de 20% des apprentissages et une augmentation de près de 20% de la rubrique « autres », qui s'explique notamment par le fait qu'elle englobe cette année une quinzaine de stages pratiques.

**Tableau 6 : Stages professionnels effectués en 2007 (projets A)**

Indicateurs	Participants	%
<b>Stages de moins de 3 mois</b>	138	72%
<b>Stages de plus de 3 mois</b>	76	39%
<b>Certificat de travail suit au stage</b>	77	40%

La majorité des stages professionnels sont de courte durée (72%). Il s'agit en particulier de stages d'observation, d'orientation ou d'aptitude. Les stages de longue durée (plus de trois mois) poursuivent d'autres objectifs, en particulier la formation du réfugié. Il peut s'agir dans certains cas d'un stage de validation des acquis. En chiffres absolus, un nombre légèrement moins important de participants a effectué un stage en 2007 par rapport en 2006 (193 personnes en 2007, 210 en 2006).

Depuis 2002, nous constatons une professionnalisation des projets actifs dans le domaine de l'intégration professionnelle. Les chiffres mentionnés plus haut montrent que l'investissement des dernières années dans l'accroissement de la qualité et de la rentabilité de l'offre a porté ses fruits: les projets ont pu augmenter les effectifs des participants, tout en assurant une progression proportionnelle des résultats, ceci sans engendrer des coûts supplémentaires. (

Au cours des années, certains projets ont réussi à développer un réseau important de partenaires aptes à soutenir les efforts d'intégration professionnelle des réfugiés, à savoir des écoles professionnelles, des entreprises, des services administratifs et offices cantonaux, des associations et fondations actives dans la réinsertion. Ce réseau joue un rôle fondamental pour le succès des programmes. Les prestations de base de ces projets – telles que bilans de compétences, mesures de formation, démarches de reconnaissance des acquis – sont des étapes indispensables du processus d'intégration; dans la pratique, nous constatons cependant que, sans un démarchage auprès des employeurs potentiels, les chances de réalisation du projet professionnel du réfugié restent limitées. Plusieurs projets ont cependant relevé à ce propos que si leurs liens avec des entreprises et employeurs s'étaient développés et étoffés, créer de nouveaux contacts et convaincre des employeurs reste une tâche difficile. Pour sensibiliser et acquérir un nombre significatif d'employeurs, un soutien de l'Etat serait alors souhaité.

## 2.2 Promouvoir l'apprentissage d'une langue nationale

Les réfugiés ont en principe la possibilité de suivre des cours de langue en dehors des projets d'intégration (antérieurement ou parallèlement). S'inscrivant dans ce cadre, les projets proposent des cours qui visent à renforcer et approfondir les connaissances linguistiques déjà acquises. Les cours sont aussi l'occasion de transmettre des connaissances et du savoir-faire liés à la vie pratique dans des domaines aussi variés que l'administration, la recherche d'emploi, l'école et la formation, le civisme. Ces cours sont en général proposés dans le cadre d'un programme plus global composé de plusieurs modules (par exemple en combinaison avec un module d'insertion sur le marché du travail).

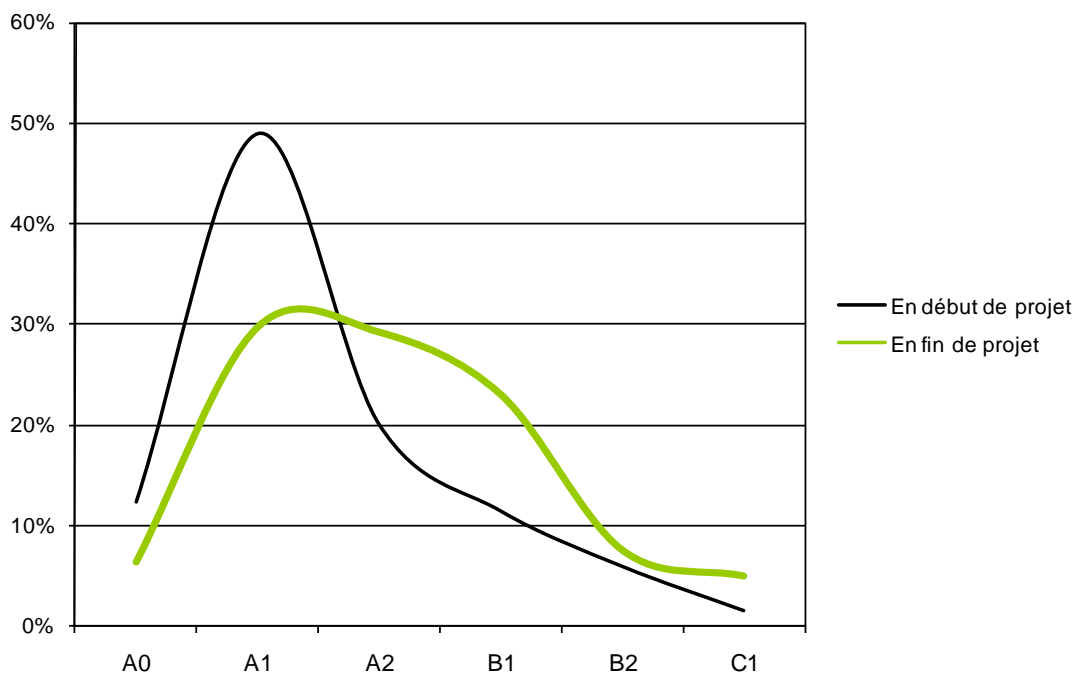
Pour une partie des participants, l'instrument d'évaluation des projets a permis de saisir leur niveau de langue aussi bien en début qu'en fin de projet. En 2007, onze projets ont pu livrer des données qui permettent d'entrevoir les tendances dans ce domaine : sur les 16 projets de priorité A et B proposant des cours de langue en 2007, 8 ont pu fournir des données sur le nombre de personnes passées d'un niveau à un autre selon les critères du portfolio européen et 11 des données sur la progression de l'ensemble du groupe. Dans le tableau et le graphique suivants, nous observons que les participants concernés ont pu améliorer notablement leur niveau de langue, selon le Portfolio européen des langues PEL : la plus grande partie est concernée par une progression des niveaux A0 à A1, suivis de ceux ayant évolué de A1 à A2 et de A2 à B1. Ainsi, si en début de projet la plupart des participants ont un niveau autour de A1, en fin de projet ils sont répartis entre A1 et B1. De manière générale, on constate un mouvement important dans les niveaux entre le début et la fin d'un cours. Divers facteurs influencent ces résultats : la durée et l'intensité du cours, l'individualisation de l'enseignement, la grandeur et la composition des classes, mais aussi la capacité ou l'habitude d'apprentissage des participants. Les chiffres récoltés ont cependant leurs limites ; ils ne donnent en effet aucune indication sur les personnes qui n'ont pas changé de niveau selon la grille d'évaluation proposée. Ces données seraient cependant importantes à connaître, d'autant plus que certains estiment le système PEL pas suffisamment adapté aux personnes réfugiées et migrantes. En effet, la proportion des personnes migrantes qui n'ont pas d'expérience préalable dans l'apprentissage d'une langue étrangère est grande ; ces personnes progressent, mais plus lentement : elles ont besoin d'un minimum de 200 heures de cours pour progresser d'un niveau PEL, ce qui correspond à trois ou quatre mois de cours intensifs. Or, les projets concernés n'ont, dans leur grande majorité, pas la possibilité de proposer des cours intensifs. Ainsi, au cours d'une période de formation tous les participants ne vont pas forcément changer de niveau. Pour rendre compte de leur progression, des instruments plus fins seraient nécessaires ; des projets travaillent à des outils d'évaluation mieux adaptés à ce public. Au vu de ces éléments, les résultats atteints sont à considérer comme un succès.

Tableau 7 : Apprentissage de la langue (projets A et B)

	Niveau PEL*	Nombre participants		%	
		Début	Fin	Début	Fin
Conversation	A0	56	27	12.3%	6.2%
	A1	223	128	48.9%	29.6%
	A2	91	126	20%	29.1%
	B1	52	99	11.4%	22.9%
	B2	27	32	5.9%	7.4%
	C1	7	21	1.5%	4.8%
		<b>456</b>	<b>433</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Écrire	A0	78	49	19.7%	11.8%
	A1	177	155	44.7%	37.3%
	A2	80	110	20.2%	26.4%
	B1	35	59	8.8%	14.2%
	B2	20	28	5.1%	6.7%
	C1	6	15	1.5%	3.6%
		<b>396</b>	<b>416</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\*selon le portfolio européen des langues (PEL)

Graphique 8: Niveau PEL en conversation des participants en début et fin de projet (exprimé en pour cent du total des participants)



## 2.3 Améliorer la situation psychosociale

L'amélioration de la situation psychosociale n'est pas quantifiable dans la même mesure que, par exemple, l'amélioration du niveau de langue. En 2007, en plus des projets de priorité C orientés vers les conseils psychosociaux, un nombre important de projets A et B ont également évalué cet aspect dans le cadre de leur rapport d'activité. En tout, 18 projets ont considéré répondre à un objectif de ce type. Nous transmettons ici les données fournies par ces 18 projets.

**Tableau 8 : Santé (projets A, B et C)**

Indicateur	Participants	%
Nombre de réfugiés bénéficiant après le projet d'une meilleure structuration de la vie quotidienne qu'au début du projet	531	85%
Nombre de réfugiés qui retrouvent la capacité de formuler des projets et de les réaliser (reprise de confiance individuelle)	209	33%
Nombre de réfugiés qui se sentent mieux	262	42%
<b>Total des participants concernés</b>	<b>625</b>	<b>100%</b>

Les projets constatent avant tout un impact au niveau de la structuration de la vie quotidienne. La structure offerte par les projets permet en effet aux participants de retrouver un certain rythme et de se fixer des objectifs à atteindre (comprendre et se faire comprendre, trouver un emploi, avoir une expérience professionnelle en Suisse, etc.). L'encadrement offert facilite également la formulation d'un nouveau projet de vie et la reprise de confiance en soi.

Les projets ayant comme priorité la promotion de l'intégration psychosociale (priorité C) proposent des prises en charge aussi bien individuelles que familiales. Leur activité s'est concentrée en 2007 sur la résolution de conflits interculturels et intergénérationnels, la médiation en milieu sanitaire et social, le soutien aux victimes de violence, mais aussi le conseil aux professionnels indigènes. Un projet a proposé des activités physiques à l'attention de femmes (respiration et mouvement, danse, massage et gymnastique), complétées par des informations sur la santé et le système de santé en Suisse. A l'exception d'un projet, tous les projets de cette catégorie (6/7) ont livré des données par rapport aux indicateurs de santé et de bien-être.

Relevons encore que 2 des 3 projets régionaux sont des projets de priorité C. Ces projets revêtent une importance particulière pour les personnes du domaine de l'asile, puisqu'ils prennent en compte les problématiques liées aux traumatismes. Egalement encouragés par la Confédération, ces projets rencontrent cependant des difficultés. En effet, au vu de leur nature régionale, tous n'ont pas trouvé une solution pour leur financement futur, rendu plus difficile dans le nouveau système cantonal.

## 3 Phase transitoire 2008

### 3.1 Projets ayant fait appel à une aide transitoire en 2008

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les étrangers, de la loi révisée sur l'asile et des ordonnances y-relatives a des conséquences importantes pour le domaine de l'intégration et pour les projets qui étaient jusqu'ici financés par l'OSAR. Ce sont en effet désormais les cantons qui ont la responsabilité d'octroyer les financements et de suivre les projets. Les modes de financement changent aussi : pour les personnes réfugiées et admises à titre provisoire, ce ne sont plus des programmes spécifiques qui sont financés, mais des forfaits par personne qui sont octroyés pour la promotion de l'intégration professionnelle et de l'apprentissage de la langue. Pour assumer ces nouvelles responsabilités, les cantons doivent s'organiser et pour certains créer de nouvelles structures.

Au cours de l'année 2007, les projets, qui ont dû faire face à une grande incertitude quant à leur avenir, ont ainsi commencé à s'orienter vers les structures cantonales. Il est vite apparu que, au vu du court laps de temps imparti, peu de cantons seraient prêts à réaliser ces tâches dès 2008. L'OSAR, en collaboration avec l'ODM a élaboré une réglementation transitoire pour limiter ce risque. Cette solution permet aux projets qui sur le court terme sont en danger de devoir arrêter leurs activités de bénéficier d'un soutien financier pour une période limitée de janvier à fin avril 2008. Au départ, ce sont 24 projets qui ont déposé une demande de soutien transitoire. Au moment de confirmer la demande, 4 projets l'ont retiré, ayant trouvé entre-temps une solution. Au final, un soutien financier transitoire a été accordé à 20 projets. Le nombre important de demandes est la preuve du bien-fondé de cette proposition, qui devrait permettre à une majorité des projets de s'intégrer dans le nouveau système.

### 3.2 Mesures supplémentaires

Pour la deuxième année consécutive, des projets supplémentaires déjà existants de projets déjà financés ont pu faire l'objet d'une subvention si les mesures proposées répondaient à un objectif d'intégration professionnelle des réfugiés et, nouvellement, des personnes admises à titre provisoire. En 2007 le financement des mesures supplémentaires de 12 projets a été reconduit pour une année supplémentaire. Les résultats obtenus dans le cadre des mesures supplémentaires fait l'objet d'un rapport séparé, rédigé par l'ODM sur la base des données fournies par les projets et transmis par l'OSAR. Relevons que les projets ont investi beaucoup d'énergie dans les mesures supplémentaires, généralement couronnées de succès. Pour avoir une image plus complète des résultats en matière d'insertion professionnelle des personnes réfugiées et admises provisoires, il serait d'ailleurs intéressant de superposer les résultats des projets de base et des mesures supplémentaires.

## 4 Mise en perspective

Pour l'OSAR et pour ses projets, l'année 2007 a été marquée par les modifications concernant la promotion de l'intégration en Suisse. Ce changement de système est un grand défi pour un grand nombre de projets car beaucoup de programmes ne pourront plus être organisés d'après le calendrier annuel. Souvent les cours et les offres proposés par les responsables de projet se déroulent à cheval sur deux ans. Pendant ces dernières années, les projets ayant lieu sur plusieurs années ne posaient aucun problème puisque la mise au concours pour l'année suivante se produisait au mois de février et les financements pouvaient être assurés sans problèmes. Par contre, l'année dernière, la mise à concours n'a eu lieu qu'au mois de juin 2006. Ceci a créé une situation d'insécurité financière pour bon nombre de projets et a constitué un grand défi pour les responsables de projet qui ont dû faire recours à toute leur créativité pour développer de nouvelles solutions adéquates. Les projets qui disposaient déjà d'un réseau régional opératif nécessitaient de telles solutions pour créer des synergies et adapter leurs offres. La tâche a été difficile pour bien des responsables car il n'était pas possible de donner une garantie aux formateurs sur le long terme.

Dans cette phase, la réglementation transitoire, élaborée en collaboration avec l'Office fédéral des migrations et applicable jusqu'au mois d'avril 2008, a démontré son efficacité. En effet, elle a permis aux responsables de projet de nombreux cantons de poursuivre leurs programmes. Et cela, malgré que fait qu'à la fin de 2007 il n'avait pas encore été établi si les offres auraient effectivement été prises en charge par les responsables cantonaux de la promotion de l'intégration.

Le fait que tous les étrangers pourraient profiter à partir de maintenant des mesures d'intégration a donné de nouvelles perspectives et idées à certains projets. La plupart des projets de l'OSAR disposent de très bonnes ressources et d'une très longue expérience quant à l'adaptation de leurs offres aux besoins et aux conditions des différents participants. En fait, plusieurs cours de langue dispensent l'enseignement à différents niveaux. Leur objectif commun est de soutenir l'intégration sociale globale des étrangers grâce à l'acquisition de la langue. Parallèlement, ils expriment le souhait que les besoins spécifiques des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire ne soient pas perdus de vue. La longue expérience de l'OSAR dans ce type de projets indique que l'intégration n'est pleinement réussie que lorsque l'intégration professionnelle est successive ou parallèle à un processus d'intégration sociale et culturelle globale, auquel participent en égale mesure les migrants d'une part, et la société d'accueil d'autre part. De nouvelles perspectives s'ouvriront dans ce domaine dans le cadre des 46 mesures intersectorielles de la Confédération, comme par exemple avec les « projets urbains » dans les communes et les agglomérations.

Dans le cadre des mesures à court terme visant la promotion de l'intégration professionnelle prolongées à titre supplémentaire à l'année 2007, l'OSAR a pu recueillir pendant deux ans des expériences significatives concernant ces projets, et donc améliorer les offres. Souvent, il est possible d'encourager à bon escient l'intégration de réfugiés qui ont déjà dépassé les premières étapes du processus d'intégration en

fonction du marché du travail. Même si la majorité des projets d'intégration capables de réaliser leurs offres de base dans des structures cantonales n'a pas encore réussi d'intégrer ces mesures ciblées dans leurs propres projets, sur le long terme il est possible que ces expériences soient introduites dans le programme et les activités régionales.

La plupart des responsables de projet de l'OSAR requéraient toutes les possibilités disponibles dès le début de l'année du rapport, notamment pour renforcer sans délais leur réseau dans les cantons et augmenter ainsi les chances d'incorporer leurs programmes dans les structures cantonales. Pour la majorité des cantons, le changement de système implique une nouvelle répartition des compétences, sans oublier la mise en place de nouvelles structures et de nouvelles offres. L'OSAR est persuadée du fait que, dans ce cadre, les organisations et les réseaux de migrants peuvent jouer un rôle fondamental en tant qu'acteurs de l'intégration, et ce en raison de leur contact direct avec les personnes concernées. Ces réseaux devraient être intégrés de manière adéquate dans les structures cantonales. Dans cette optique, l'OSAR souhaite vivement que les cantons prêtent une attention particulière à la collaboration du service public avec des partenaires privés et les œuvres d'entraide dans le but que les connaissances professionnelles et les expériences puissent être partagées par toutes les parties.

Pour conclure, l'OSAR souhaite que la mise en place de la nouvelle promotion de l'intégration dans les différents cantons et au niveau fédéral fasse l'objet d'un suivi attentif pour que les différentes ressources, expériences et connaissances professionnelles de tous les acteurs du secteur puissent être profitables. L'OSAR sollicite que l'échange d'expériences entre les régions et les cantons soit maintenu.



## Annexe 2

### Projets 2007 Champs d'activités

		Priorité	Orientation soc- prof, coaching	Recherche d'emploi: techniques, stages	Langue et Information	Scolarisation	Socialisation	Aide psychosociale
AG	KOMPASS	A		•	•			
AR	Geschlechtsspezifische Integration	A	•	•	•		•	
BE	HIP - HEKS Integrationsprojekte	A			•			
BE	CO-OPERA Bern	A	•	•	•		•	
BE	Echelle	A	•	•	•			
CH	Vitamin B	A		•			•	
FR	Modes d'emploi	A	•	•	•			
GE	ASAFI	A			•			
GE	Reflets	A	•	•	•			
LU	Co-Opera Luzern	A	•	•	•		•	
NE	Echelle	A	•	•	•			
SG/TG	Arbeit und Integration	A	•	•				
SH	CO-OPERA SH	A	•	•	•			
SZ	Berufsintegration	A	•	•				
SZ	Soziale Integration	A			•		•	
UR	Soziale Integration AF	A	•				•	
VD	CQFD	A	•	•	•			
VD	Intégration pour tous	A	•	•				
VS	Promotion	A	•	•				
ZH	Deutsch-Alpha	A	•	•	•		•	
ZH	COCOMO	A	•	•				
ZH	Lernchance TAST (Workfare)	A	•	•	•			
BE	Soziale Informationen	B			•		•	
BS	AKEP	B				•	•	
GE	Camarada	B			•		•	
SG/TG	Kurdische Schulfamilie	B	•		•		•	
VD	Centre Femmes	B			•		•	
VD	Espace savoir et intégration	B			•		•	
ZH	TransFair	B					•	
BE	Alltag in der Fremde	C					•	
CH	Sozialberatung	C						•
CH	Sozialdienst afk	C					•	•
GE	Pistes ouvertes	C						•
SH	DERMAN SH	C						•
TI	DERMAN TI	C						•
ZH	KunstWerkRaum	C					•	•



## Annexe 4

Cette liste comprend tous les projets qui ont été financés en 2007 au titre du crédit fédéral à l'intégration pour les réfugiés. Les projets sont classés par priorité (voir point 1.1.3 du présent rapport). Certains projets apparaissent dans plus d'une catégorie, leurs activités correspondant à plusieurs ordres de priorité.

Nr./No	Kt/Canton	Titel/Titre	Trägerschaft/Organisation	Betrag/Montant
<b>Priorität A / Priorité A</b>				<b>SFr. 3'489'254.70</b>
AG-07-02	AG	KOMPASS	Caritas Aargau	SFr. 158'841.15
AR-07-01	AR	Geschlechtsspezifische Integration	Beratungsstelle für Flüchtlinge AR (kantonal)	SFr. 54'918.00
BE-07-02	BE	HIP (IDU, KK)	HEKS, Flüchtlings- und Inlanddienst Bern	SFr. 57'520.00
BE	BE	Echelle	Croix Rouge, section cantonale	SFr. 117'756.00
BE-07-06	BE	Co-Opera Bern	SAH, Regionalstelle Bern	SFr. 790'000.00
CH-07-05	CH	Vitamin B	Klipp & Klang	SFr. 80'000.00
FR-07-07	FR	Berufsvorbereitungskurs	Caritas Suisse (Fachstelle Integration/Fribourg)	SFr. 85'464.00
GE-07-14	GE	ASAFI	OSEO Genève	SFr. 2'979.20
GE-07-16	GE	Reflets	Caritas Genève	SFr. 200'000.00
LU-07-02	LU	Migrationszentrum Co-Opera	SAH, Regionalstelle Luzern	SFr. 372'577.50
NE-07-05	NE	Echelle	CSP Neuchâtel	SFr. 125'978.00
SG-07-01	SG	Kurdische Schulfamilie	Verein Kurdische Schulfamilie	SFr. 15'000.00
SG-07-01	SG	Arbeit und Integration	Caritas St. Gallen	SFr. 73'743.80
SH-07-02	SH	Co-Opera Schaffhausen	SAH, Regionalstelle Schaffhausen	SFr. 130'000.00
SZ-07-01	SZ	Soziale Integration	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Kt. Schwyz	SFr. 40'000.00
SZ-06-02	SZ	Berufliche Integration	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Kt. Schwyz	SFr. 160'000.00
VD-07-22	VD	IPT	Fondation IPT	SFr. 2'252.00
VD-07-23	VD	CQFD	OSEO Vaud	SFr. 6'839.00
VS-06-04	VS	Promotion	Croix-Rouge valaisanne	SFr. 93'330.05
ZH-07-01	ZH	Deutsch-Alpha	SAH Regionalstelle Zürich	SFr. 205'000.00
ZH-07-02	ZH	Cocomo	Verein Cocomo	SFr. 366'091.00
ZH-07-07	ZH	Lernchance TAST	Workfare, Asylorganisation Zürich	SFr. 331'965.00
ZH-07-15	ZH	TransFair	Asylorganisation Zürich	SFr. 8'400.00
UR-07-01	UR	Soziale Integration AF	SRK Altdorf	SFr. 10'000.00
<b>Priorität B / Priorité B</b>				<b>SFr. 210'272.00</b>
AR-07-01	AR	Geschlechtsspezifische Integration	Beratungsstelle für Flüchtlinge AR (kantonal)	SFr. 11'338.00
BE-07-02	BE	HIP Compass	HEKS, Flüchtlings- und Inlanddienst Bern	SFr. 7'534.00
BE-07-10	BE	Soziale Informationen	IntegrationBE AG	SFr. 20'000.00
BS-07-01	BS	AKEP	HEKS, Inlanddienst BS/ BL	SFr. 25'000.00
GE-07-12	GE	CAMARADA	Association CAMARADA	SFr. 18'000.00
SG	SG	Kurdische Schulfamilie	Association	SFr. 15'000.00
SZ-07-01	SZ	Soziale Integration	Caritas Schweiz, Geschäftsstelle Kt. Schwyz	SFr. 40'000.00
UR-07-01		Soziale Integration AF	SRK Altdorf	SFr. 10'000.00
SH-07-01	GE	Derman SH	SAH Regionalstelle Schaffhausen	SFr. 7'000.00
VD-07-16	VD	Espace savoir et intégration	FEEL	SFr. 32'000.00
VD-07-07	VD	Centre femmes-Appartenances	Appartenances Vaud	SFr. 16'000.00
ZH-07-15	ZH	TransFair	Asylorganisation Zürich	SFr. 8'400.00
<b>Priorität C / Priorité C</b>				<b>SFr. 361'190.00</b>
BE-07-13		Alltag in der Fremde	Privatanbieter	SFr. 11'340.00
CH-06-03	CH	Sozialberatung	SRK, Zentrum für Migration und Gesundheit	SFr. 160'000.00
CH	CH	Sozialdienst afk	Universitätsspital Zürich	SFr. 90'000.00
GE-07-15	GE	Pistes ouvertes	Plurics	SFr. 3'450.00
SH-06-01	SH	Derman SH	SAH Regionalstelle Schaffhausen	SFr. 53'000.00
TI-07-03	TI	Derman Ticino	SOS Ticino	SFr. 37'000.00
ZH-06-14	ZH	Kunst/WerkRaum	Privatanbieter	SFr. 6'400.00
<b>Total</b>			<b>Priorität / Priorité A, B, C</b>	<b>SFr. 4'060'716.70</b>